



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LAUNAGUET

Le quatre mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel ROUGÉ, Maire.

Objet : FORUM INTERCOMMUNAL DE L'EMPLOI ANNEE 2025 - SUBVENTION AUPRES DE TOULOUSE METROPOLE	Délibération n° 2026.03.04.027
---	---------------------------------------

Rapporteur : Christine LAFON

Il est rappelé que l'édition 2025 du Forum intercommunal de l'emploi s'est déroulé sur la Commune de Fonbeauzard.

Cette manifestation a associé les communes de L'Union, de Saint Jean, d'Aucamville, de Fonbeauzard et de Launaguet.

Toulouse Métropole a accordé une subvention de 5 000 euros pour l'organisation de cette manifestation.

Il est proposé de répartir cette subvention au prorata des dépenses réellement engagées par chaque commune, de manière proportionnelle à leur participation financière.

Les montants de subvention ont été calculés au prorata des dépenses engagées par chaque commune, puis arrondis au centime d'euro. Afin de garantir le respect du montant global de la subvention, l'ajustement des centimes résiduels a été effectué selon la méthode des plus forts restes.

La subvention attribuée à chaque commune est ainsi calculée selon la formule suivante :

Montant de subvention proratisé = (dépenses de la commune / total des dépenses) × 5 000 €

Il convient donc de répartir cette subvention entre les communes concernées en fonction de leurs dépenses respectives conformément au tableau ci-dessous :

Commune	Dépenses forum 2025 (€)	% du budget total	Subvention proratisée (€)
L'Union	883,08	7,27 %	363,72
Aucamville	1 220,71	10,06 %	502,86
Saint-Jean	2 362,00	19,47 %	972,73
Fonbeauzard	5 676,21	46,76 %	2 338,04
Launaguet	1 996,00	16,44 %	822,65
TOTAL	12 138,00	100 %	5 000,00 €

<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Absents excusés Représentés 4 Absent : /</p> <p>Date convocation : 26 février 2026</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p> <p style="text-align: center;">12 MARS 2026</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE.</p> <p>Étaient excusés représenté(es) : Thierry MORENO (pouvoir à JL GALY), Pascal BARCENAS (pouvoir à P. PAQUELET), Guy BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO), Hassan HAMDANI (pouvoir G. DENEUVILLE)</p> <p>Absent : /</p> <p>Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET</p>
---	---

Envoyé en préfecture le 10/03/2026

Reçu en préfecture le 10/03/2026

Publié le

12 MARS 2026

ID : 031-213102825-20260304-DEL22026027-DE

Il est proposé aux membres du Conseil municipal d'approuver la répartition de la subvention de 5000 € attribuée par Toulouse Métropole comme suit :

- Launaguet : 822.65 €
- Saint Jean : 972.73 €
- Aucamville : 502.86 €
- Fonbeuzard : 2 338.04 €
- L'Union : 363.72 €

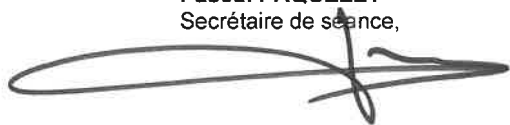
Entendu cet exposé et après avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal :

- Approuvent la répartition de la subvention de 5000 € attribuée par Toulouse Métropole telle que mentionnée ci-dessus.

Voté à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pascal PAQUELET
Secrétaire de séance,



Michel ROUGÉ
Maire,



<p>Membres en exercice : 29 Membres présents : 25 Absents excusés Représentés 4 Absent : /</p> <p>Date convocation : 26 février 2026</p> <p>Acte rendu exécutoire après - dépôt en Préfecture</p> <p>- publication ou notification</p> <p>12 MARS 2026</p>	<p>Étaient présents (es) : Michel ROUGÉ, Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Tanguy THEBLINE, Marie-Claude FARCY, Jean-Luc GALY, Natacha MARCHIPONT, Bernard DEVAY, Edith PAPIN TOUZET, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Martine BALANSA, Didier GALAUP, Christine LAFON, Michaël TURPIN, Anne-Marie AGUADO, Bernard BARBASTE, Patrice RENARD, Isabelle BESSIERES, Xavier MOULIGNEAU, Fabienne MORA, Olivier DESPRINCE, Pascal AGULHON, Sylvie IZQUIERDO, Georges DENEUVILLE.</p> <p>Étaient excusés représenté(es) : Thierry MORENO (pouvoir à JL GALY), Pascal BARCENAS (pouvoir à P. PAQUELET), Guy BUSIDAN (pouvoir à S. IZQUIERDO), Hassan HAMDANI (pouvoir G. DENEUVILLE)</p> <p>Absent : /</p> <p>Secrétaire de séance : Pascal PAQUELET</p>
---	---